

**2LCT INVEST**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 145 000 €**  
**Siège social : 3260 Route de Mâcon 71800 VARENNES SOUS DUN**  
**883 000 473 RCS MACON**

**PROCES-VERBAL**  
**DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 3 JUIN 2024**

Le 3 juin 2024, Monsieur Ludovic BAJARD, Associé unique personne physique et Président, a pris les décisions suivantes :

**PREMIERE DECISION**

L'Associé unique décide de fixer les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social aux 1er septembre et 31 août de chaque année, et de prolonger de deux mois la durée l'exercice en cours, l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> juillet 2023 étant clos le 31 août 2024.

En conséquence, l'Associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la manière suivante :

Article 5 - DUREE - ANNEE SOCIALE

« ..... »

2- L'exercice social commence le *1<sup>er</sup> septembre* et se termine le *31 août* de l'année suivante.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

**DEUXIEME DECISION**

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président Associé unique.

**Le Président et Associé unique**  
Ludovic BAJARD

